

Le processus d'accréditation

A l'issue de votre formation complète, vous adresserez à l'association (contact@emdr-france.org) les documents suivants, sous forme numérisée au format pdf (si possible sous forme d'un pdf unique regroupant tous les documents):

1. Une attestation de suivi de la formation initiale EMDR théorique et pratique signée du formateur EMDR Europe
2. Une ou plusieurs attestations de supervision délivrée(s) par votre ou vos superviseurs EMDR Europe, d'au moins 21 heures, la dernière heure en individuel obligatoirement
3. Le cadre d'accréditation basé sur les compétences, rempli par le ou les superviseurs EMDR Europe qui seront intervenus durant les 21 heures de supervision minimum (10h après le premier niveau, 10h après le second niveau et une heure de supervision individuelle)
4. Une attestation que le superviseur a bien vu une séance en vidéo ou in vivo (phase de 3 à 7) soit après le niveau 1 soit après le niveau 2
5. Une attestation sur l'honneur d'avoir effectué au minimum 50 séances de thérapie EMDR incluant un protocole de base EMDR avec au moins 25 patients
6. Un CV comprenant la description actuelle de votre activité professionnelle
7. Une lettre de recommandation d'une personne pouvant attester de votre pratique professionnelle et de votre réputation
8. Une autorisation écrite du patient ayant permis la réalisation de la vidéo
9. Une attestation d'assurance professionnelle en cas de pratique libérale
10. Une attestation de cotisation à l'Association EMDR France en tant que membre adhérent.



Association EMDR France

Membre d'EMDR Europe

9 rue Papillon / 75009 Paris

Tél : +33 (0)9 63 57 44 63

+33 (0)9 63 58 44 63

E-mail : info@emdr-france.org / contact@emdr-france.org

Website : www.emdr-france.org

En cas d'accréditation par l'Association, vous recevrez un mail attestant de votre succès. Il vous conviendra d'adresser par courrier (Association EMDR France, 9 rue Papillon, 75009 Paris) les trois pièces suivantes :

11. L'autorisation de publication sur le site web de l'association EMDR France
12. Le formulaire d'adhésion à l'association EMDR France complété en tant que membre titulaire
13. Le complément de cotisation en tant que membre titulaire de l'Association EMDR France, sous forme de chèque libellé au nom de l'Association EMDR France. Si votre accréditation survient avant le 15 octobre inclus, vous devez verser le complément de cotisation de membre titulaire pour l'année en cours, soit 130 euros. Si votre accréditation survient après le 15 octobre, vous devez verser la cotisation complète de membre titulaire pour la nouvelle année, soit 190 euros.

A la réception de votre dossier complet et de votre règlement, vous recevrez alors votre certificat de Praticien EMDR Europe, valable cinq ans, et votre nom sera ajouté à l'annuaire des praticiens sur le site internet de l'Association.

Après l'accréditation

Une fois obtenu, le titre de praticien EMDR Europe n'est délivré que pour une durée de cinq ans. Le renouvellement de ce titre, c'est-à-dire de l'habilitation de pratique, dépend d'un processus de formation continue en EMDR qui n'est ouvert qu'aux membres titulaires de l'Association EMDR France. Le processus de ré-accréditation dépend de l'Association.